CLR- Union SNUI - SUD Trésor

Boite 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44
Fax 01.43.48.96.16 - E-mail : clr@snuisudtresor.fr - http://www.snuisudtresor.fr /clr/

MARE FISCUM, MARE NOSTRUM,
Bulletin National de Liaison du Comité des retraités

N° 54

Février 2012

EDITO

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU CLR
JEUDI 29 MARS 2012 à PARIS

Si le CLR n'est pas à considérer comme une section, il en a tous les attribus, même s'il n'y a pas volonté de le transformer politiquement en section. Ainsi en fin d'année 2011 ce sont 2150 adhérents qui avaient payé leur cotisation au CLR. Car si vous êtes adhérent de votre section départementale, c'est le CLR qui est chargé, tout comme une section, de la totalité de la trésorerie des cotisations des retraités.

Cette situation, toute particulière, est le résultat d'une décision politique ancienne et sans ambiguïté de notre OS puisqu'elle a choisi politiquement et statutairement de donner au CLR la mission claire de prendre en charge toute la politique de fidélisation des adhérents après cessation d'activité professionnelle. L'approche pragmatique du syndicat ressortait de l'analyse des difficultés réelles des sections des actifs de prendre en charge ce travail syndical compte tenu du poids plus qu'important des tâches qu'ils ont déjà à effectuer.

Ce choix du syndicat s'est trouvé conforté par la nécessité de faire face à des départs en retraite importants compte tenu de la pyramide des âges. L'activité du CLR a du prendre en compte cette évolution. La politique de fidélisation n'est pas à considérer comme la simple volonté de rester syndiqué uniquement par souci d'être fidèle à son syndicat, mais elle doit être la démonstration, de façon classique comme dans une section, d'une prise en charge de la défense des intérêts matériels et moraux de ces camarade. Ce choix s'est traduit par les moyens donnés au CLR pour qu'il ait une légitimité à faire vivre une activité qui permette de valoriser l'intérêt de rester syndiqué. Pour cela, comme pour une section, les statuts prévoient l'existence d'un bureau élu, la tenue d'une assemblée générale annuelle, la possibilité d'émettre des vœux, une représentation au conseil syndical, au congrès mais là, contrairement aux sections, sans droit de vote.

Dans les faits cela se traduit aujourd'hui pour le CLR par l'existence d'une vie syndicale de même nature qu'une section. Ainsi il met en œuvre une véritable politique d'information spécifique aux retraités, c'est le but de ce bulletin mensuel. Il prend en charge la défense particulière des retraités avec des actions spécifiques, mais aussi, plus largement, il cultive les liens intergénérationnels avec les actifs pour des combats communs.

Le bureau du CLR appuyé par un réseau de correspondant départementaux de plus en plus étoffé est confronté au fait que les retraités sont répartis sur tout le territoire et isolés. Ainsi sur 2150 adhérents ce n'est qu'environ 6 % des retraités qui pourront assister à cette AG. Pour les 94 %restant ce n'est pas par manque d'intérêt, ni un choix volontaire mais cette absence est très souvent liée à des problèmes d'éloignement, de coût financier, de santé quelque fois. Pour le bureau du CLR il est donc important de permettre à tous les camarades de s'exprimer sur tous les sujets et en particulier sur les choix d'orientation du syndicat. Lors de cette AG des mandats seront demandés pour que vive la démocratie.

COMITE DE LIAISON DES RETRAITES
UNION SNUI-SUD Trésor

Boîte 29 80 Rue de Montreuil-75011 Paris Tel 01 44 64 64 44 e-mail clr@snuisudtresor.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU CLR le 29 MARS 2012

ORDRE DU JOUR

DEBUT DES TRAVAUX : 9 HEURES 30

de 9H30 à 10H00 : Rapport de trésorerie, **Clo Perreti**. Présentation, débat,
Rapport superviseur des comptes, **Francis Salvan**, vote.

de 10H00 à 11h15 : **CLR :** Activité, revendicatif, préparation du congrès du syndicat.
Examen des propositions de modifications statutaires.
Changement de nom, consultation interne
Laurent Gathier activité nationale, **Vincent Drezet orientation**
Débat et votes

de 11H15 à 11H 3O : **L'UNIRS, Gérard Gourguechon**

de 11H 30 à 12H 30 : **La FGR,** préparation congrès à Narbonne
Michel Soufflet, commission fonction publique
Philippe Bouffartigue et Bernadette Paugam, commission protection sociale
Denis Pallant, pour la commission fiscalité

Annick MERLEN, Secrétaire Générale de la FGR-FP

de 12H 30 à 12H45 : **Annie CLAVEL**, SNES- Retraité(e)s

de 12H45 à 13H00 : Election du bureau.
Présentation, débat et vote

Les camarades qui souhaitent poser par écrit une ou des questions sur un sujet particulier peuvent le faire en envoyant cette ou ces questions à l'adresse suivante :

CLR-UNION SNUI-SUD-TRESOR-SOLIDAIRES
BOITE 29
80 Rue de Montreuil 75011 PARIS

MENU de l'AG du CLR du 29Mars 2012

LIQUIDE :

Apéritif

Vins pendant le repas :

- Muscadet
- Saint Nicolas de Bourgueil

Café

SOLIDE :

- Saumon fumé façon bretonne

- Cassolette écrevisses- St-jacques

- Filet mignon de porc. Sauce moutarde - pain d'épices,
  Gratin dauphinois, haricots verts

- Brie de Meaux. Salade

- Nougat glacé, coulis de framboise

Pour des problèmes d'intendance,
merci de renvoyer très rapidement le coupon de participation

JE PARTICIPE A L'AG : OUI NON

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

JE PARTICIPE AU REPAS OUI NON

(Rayer les mentions inutiles)

PRIX du repas : 20 euros tout compris.
Etablir votre chèque à l'ordre du CLR - Union SNUI-SUD TRESOR et l'adresser à Boîte 29 80 Rue de Montreuil 75011 PARIS.

A.G du C.L.R. - UNION SNUI-SUD-TRESOR

QUELQUES MODALITES PRATIQUES

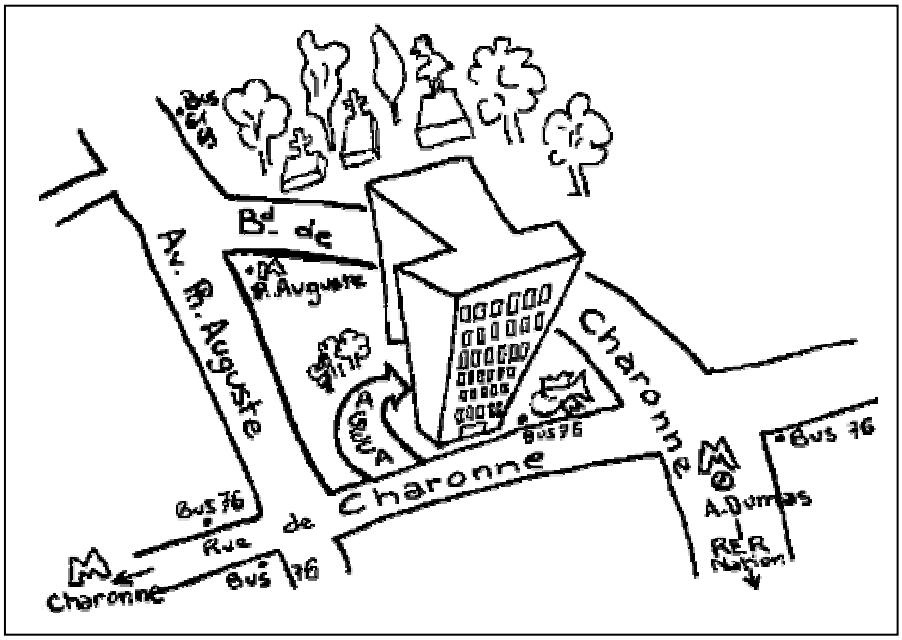

Lieu de la réunion : AGECA : 177 rue de Charonne 75011 Paris
Le repas sera pris au siège du syndicat : 80 rue de Montreuil 75011 Paris

➔FRAIS DE TRANSPORTS, REMBOURSEMENT PARTIEL :

Ils sont remboursés par le CLR, à hauteur de 75% du prix réellement payé (celui payé donc après réduction pour tarifs spéciaux) pour un tarif SNCF en 2éme classe.

Pour ceux qui n'ont pas de carte senior ou toute autre réduction particulière, ils peuvent bénéficier d'un coupon SNCF pour une réduction de 20%. Pour cela il suffit de le demander rapidement en téléphonant au BN ou d'envoyer un message à clr@snuisudtresor.fr, il vous sera alors envoyé par courrier postal.

LES AUTRES FRAIS (hôtel, repas) RESTENT A VOTRE CHARGE

➔RESERVATION HÔTEL :

Les Hôtels ci-dessous pratiquent un tarif particulier pour les Adhérents du CLR - Union SNUI-SUD Trésor.

Le signaler donc au moment de la Réservation.

Ils sont géographiquement très proches du siége du Syndicat.

. Grand Hôtel Français : Tél : *01 43 71 27 57* Fax : *01 43 48 40 05*
223 boulevard Voltaire 75011 PARIS ***Chambre seule : 100 €*** ***Chambre double : 115 €***

. Prince Eugène : Tél : *01 43 71 22 81* Fax : *01 43 71 24 71*
247 Boulevard Voltaire 75011 PARIS ***Chambre seule : 85 €*** ***Chambre double : 97 €***

. Hôtel Camélia : Tél : *01.43.73.67.50* Fax : *01 43 73 13 01*
6, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS ***Chambre seule ou double : 65 €***

. Comfort Hôtel Nation : Tél : *01 43 71 66 00* Fax : *01 43 71 88 44*
12 rue Léon Frot 75011 PARIS ***Chambre seule : 85 €*** ***Chambre double : 110 €***

. Royal Bel Air : Tél : *01.43.45.26.00* Fax : *01 43 47 19 91*
10 avenue du Bel Air 75012 PARIS ***Chambre seule : 80 €*** ***Chambre double : 100 €***

Le petit déjeuner est compris dans le prix de la chambre.